



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FDS n° : 32828

TRANSELF SYN FE 75W90

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2010-12-16

Version 3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	TRANSELF SYN FE 75W90
Numéro de référence	HFK
Substance pure/mélange	Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Fluide de transmission.
---------------------------------	-------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	TOTAL BELGIUM Handelsstraat, 93, Rue du Commerce B-1040 BRUSSEL - BRUXELLES België - Belgique Tél : +32 (0)22 889 933 Fax : +32 (0)22 883 260
--------------------	--

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec

Contact	HSE
Adresse e-mail	rm.be-reach-belgium-msds@total.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° officiel d'appel d'urgence:

Teleserv S.O.S Total Belgium : +32 (0)16 271 261
Responsable de garde à Ertvelde (Lubrifiants) : +32 (0)475 66 07 77

Centres de soins aux grands brûlés :
Bruxelles - (NOH) - Brussel : +32 (0)2 264 48 48, Hopital Militaire Reine Astrid - Militair Hospitaal Koningin Astrid
Antwerpen - Anvers : +32 (0)3 217 71 11, Algemeen centrum Ziekenhuis
Gent - Gand : +32 (0)9 240 34 90 Centre Universitaire UZ Gand-Universitair Ziekenhuis UZ Gent
Leuven - Louvain : +32 (0)16 34 87 50 U.Z. Leuven
Loverval : +32 (0)71 44 80 00, Hôpital Saint Joseph et Sainte Thérèse, section I.M.T.R
Luik - Liège : +32 (0)4 366 72 94, CHU Liège domaine Universitaire du Sart Tilman

Version EUBE

FDS n° : 32828

TRANSELF SYN FE 75W90

Date de révision: 2010-12-16

Version 3

Centres Anti-poisons :
c/o Hôpital Militaire Reine Astrid
Militair Hospitaal Koningin Astrid
1 Rue Bruyn - Bruynstraat 1
B-1120 Bruxelles - Brussel
+32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir section 2.2.

DIRECTIVE 67/548/EEC ou 1999/45/EC

Pour le libellé complet des phrases-R mentionnées dans cette section, voir section 16.

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni une préparation dangereuse.

Symbole(s)

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon : Directive 1999/45/CE

Contient Sulfure d'oléfine, Esters d'acide phosphorique, sels aminés. Peut déclencher une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Propriétés physico-chimiques Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

Propriétés ayant des effets pour la santé Peut déclencher une réaction allergique.

Propriétés environnementales Ne pas rejeter dans l'environnement.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Nature chimique Produit à base d'huiles minérales sévèrement raffinées et d'huiles synthétiques.

Version EUBE

FDS n° : 32828

TRANSELF SYN FE 75W90

Date de révision: 2010-12-16

Version 3

Nom Chimique	No.-CE	Numéro d'Enregistrement REACH	No.-CAS	% en poids	Classification (Dir. 67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)
Sulfure d'oléfine	273-103-3	donnée non disponible	68937-96-2	<5	R43 R53	
Esters d'acide phosphorique, sels aminés	294-716-2	donnée non disponible	91745-46-9	<2	Xn;R22 Xi;R41 R43 N;R51-53	

Informations complémentaires Produit à base d'huiles minérales dont l'extrait DMSO est inférieur à 3%, selon la méthode IP 346.

Pour le libellé complet des phrases-R mentionnées dans cette section, voir section 16.

Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir section 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.
Contact avec les yeux	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et consulter un médecin. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Contact avec la peau	Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Peut causer une réaction allergique cutanée. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre.
Ingestion	Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Protection des sauveteurs	Utiliser un équipement de protection individuelle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Version EUBE

FDS n° : 32828

TRANSELF SYN FE 75W90

Date de révision: 2010-12-16

Version 3

Conseils aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Eau pulvérisée. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). poudre ABC.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau bâton, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque particulier La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO₂, hydrocarbures variés, aldéhydes, et des suies. A forte concentration ou en atmosphère confinée, leur inhalation est très dangereuse.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Autres données Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Informations générales Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Enlever toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Informations générales Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4. Référence à d'autres sections

Version EUBE

FDS n° : 32828

TRANSELF SYN FE 75W90

Date de révision: 2010-12-16

Version 3

Équipement de protection individuelle Voir section 8 pour plus de détails

Traitement des déchets Voir rubrique 13 pour plus de détails

7. MANIPULATION ET STOCKAGE7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter la formation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Équipement de protection individuelle, voir section 8.

Mesures d'hygiène Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé au risque de contact avec le produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage. Ne pas placer les chiffons imbibés de produit dans les poches des vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil. Conserver dans le conteneur original. Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides).

Matières à éviter Oxydants forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) Pas d'information disponible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition brouillard d'huile (VLE) : 10mg/m³ , sur 15 minutes brouillard d'huile (VME) : 5 mg/m³ , sur 8 heures

Légende Voir chapitre 16

Version EUBE

FDS n° : 32828

TRANSELF SYN FE 75W90

Date de révision: 2010-12-16

Version 3

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures d'ordre technique Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Dans le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une atmosphère respirable et porter les équipements recommandés.

Équipement de protection individuelle

Informations générales	Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés, Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée
Protection respiratoire	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 141). L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues. Tablier. Gants imperméables.
Protection des mains	Gants résistants aux hydrocarbures. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques d'abrasion et de coupure. En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Informations générales Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur	jaune à ambre
État physique @20°C	Liquide
Odeur	caractéristique

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>	<u>Méthode</u>
pH		non applicable	
Point/intervalle d'ébullition		Pas d'information disponible	
Point d'éclair	>= 150 °C >= 302 °F		ISO 2592 ISO 2592.

Version EUBE

FDS n° : 32828

TRANSELF SYN FE 75W90

Date de révision: 2010-12-16

Version 3

Taux d'évaporation		Pas d'information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		Pas d'information disponible
Pression de vapeur		Pas d'information disponible
Densité de vapeur		Pas d'information disponible
Masse volumique	883 kg/m ³	@ 15 °C
Hydrosolubilité		Insoluble
Solubilité dans d'autres solvants		Soluble dans un grand nombre de solvants organiques usuels
logPow	> 6	@ 20 °C
Température d'auto-inflammabilité		Pas d'information disponible
Viscosité, cinématique	-	Pas d'information disponible
	15.1 mm ² /s	@ 100 °C
Propriétés explosives	Non-explosif	
Propriétés comburantes	non applicable	
Possibilité de réactions dangereuses	non applicable	

9.2. Autres informations**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité10.2. Stabilité chimique**Stabilité** Stable dans les conditions recommandées de stockage.10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Réactions dangereuses** Aucune dans des conditions normales d'utilisation.10.4. Conditions à éviter**Conditions à éviter** La chaleur (températures supérieures au point d'éclair), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique.... Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.10.5. Matières incompatibles**Matières à éviter** Oxydants forts.10.6. Produits de décomposition dangereux**Produits de décomposition dangereux** La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. Hydrogen sulfide.

Version EUBE

FDS n° : 32828

TRANSELF SYN FE 75W90

Date de révision: 2010-12-16

Version 3

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë Effets locaux, Informations sur le produit****Contact avec la peau****Contact avec les yeux**

Inhalation L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Toxicité aiguë Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 Oral(e)	DL50 Dermale	CL50 Inhalation
Sulfure d'oléfine	= 6500 mg/kg (Rat)		
Esters d'acide phosphorique, sels aminés	> 10000 mg/kg (Rat)		

Sensibilisation

Sensibilisation Le fournisseur d'un des composants entrant dans la formulation indique que les données dont il dispose montrent qu'au taux d'utilisation appliqué, aucune classification comme sensibilisant n'est requise. Non classé sensibilisant. Contient une (des) substance(s) sensibilisante(s).

Effets spécifiques

Cancérogénicité Ce produit n'est pas classé cancérogène.

Mutagénicité Aucun à notre connaissance.

Toxicité pour la reproduction Ce produit ne présente pas de risques connus ou suspectés pour la reproduction.

Toxicité par administration répétée

Toxicité subchronique Pas d'information disponible.

Effets sur les organes-cibles (STOT)**Autres données**

Autres effets néfastes Des lésions cutanées caractéristiques (boutons d'huile) peuvent se développer à la suite d'expositions prolongées et répétées au contact de vêtements souillés.

Version EUBE

FDS n° : 32828

TRANSELF SYN FE 75W90

Date de révision: 2010-12-16

Version 3

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1. Toxicité****Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Informations sur le produit****Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Informations sur les composants**

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
Sulfure d'oléfine 68937-96-2		EC50 (48h) > 1000 mg/L Daphnia magna	LC50 (96h) 250-500 mg/L Pimephales promelas (static) LC50 (96h) > 1000 mg/L Pimephales promelas (semi-static)	
Esters d'acide phosphorique, sels aminés 91745-46-9		-	LC50 (96h) 16-26 mg/L Pimephales promelas (semi- static)	

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Informations sur le produit**Toxicité chronique pour le milieu aquatique Informations sur les composants****Effets sur les organismes terrestres****12.2. Persistance et dégradabilité****Informations générales**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Toutefois la fraction "huile minérale" du produit neuf est intrinsèquement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations sur le produit Pas d'information disponible.

logPow > 6 . @ 20 °C.

Informations sur les composants

12.4. Mobilité dans le sol

Sol Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Évaluation PBT et vPvB Pas d'information disponible.

Version EUBE

FDS n° : 32828

TRANSELF SYN FE 75W90

Date de révision: 2010-12-16

Version 3

12.6. Autres effets néfastes**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés	Ne pas rejeter dans l'environnement. Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Après usage, cette huile doit être transférée à un site de collecte. L'élimination inappropriée des huiles usagées est un risque pour l'environnement. Tout mélange avec d'autres substances telles que solvants, liquides de freinage et de refroidissement est interdit.
Emballages contaminés	Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination
No de déchet suivant le CED	Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: 13 02 06.
Autres données	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>ADR/RID</u>	non réglementé
<u>IMDG/IMO</u>	non réglementé
<u>ICAO/IATA</u>	non réglementé
<u>ADN</u>	non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union Européenne

Inventaires Internationaux

EINECS/ELINCS	-
TSCA	-

Version EUBE

FDS n° : 32828

TRANSELF SYN FE 75W90

Date de révision: 2010-12-16

Version 3

DSL -
 ENCS -
 La Chine -
 KECL -
 PICCS -
 AICS -
 NZIoC -

Légende**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances**TSCA** - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory**DSL/NDL** - Canadian Domestic Substances List/Non-Domestic Substances List**ENCS** - Japan Existing and New Chemical Substances**IECSC** - China Inventory of Existing Chemical Substances**KECL** - Korean Existing and Evaluated Chemical Substances**PICCS** - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances**AICS** - Australian Inventory of Chemical Substances**NZIoC** - New Zealand Inventory of Chemicals

Information supplémentaire

15.2. Évaluation de la sécurité chimique**Évaluation de la sécurité chimique** Pas d'information disponible15.3. Information sur les législations nationales**Belgique**

Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8).

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R53 - Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R41 - Risque de lésions oculaires graves

R22 - Nocif en cas d'ingestion

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Abbreviations, acronymes

Légende Section 8

+	Produit sensibilisant	*	Désignation de la peau
**	Désignation du Danger	C:	Cancérogène
M:	Mutagène	R:	Toxique pour la reproduction

Date de révision: 2010-12-16**Révision** *** Indique la section remise à jour**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**

Version EUBE

FDS n° : 32828

TRANSELF SYN FE 75W90

Date de révision: 2010-12-16

Version 3

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité

Version EUBE